

IKCC : RÈGLEMENT INTÉRIEUR/ Saison 2026 2027

Petite lecture préalable afin que l'année formidable que nous allons passer ensemble le soit (formidable !) et qu'elle se déroule dans l'harmonie et le bien-être.

VOTRE INSCRIPTION

1. Adhésion & Paiement : L'inscription annuelle devient définitive après validation du dossier d'inscription et remise des moyens de paiement. L'adhésion et la cotisation correspondant à la formule choisie sont alors dues pour l'ensemble de la saison, sous réserve des cas particuliers prévus à l'article suivant.

Le paiement est possible en plusieurs fois via des chèques remis en début d'année et encaissés **mensuellement**.

2. Remboursements : L'adhésion annuelle à l'association n'est pas remboursable.

En cas d'incapacité médicale temporaire de pratiquer pendant une période significative, attestée par un certificat médical, un report ou une suspension pourra être accordé selon la durée de l'arrêt et les possibilités d'organisation de l'association.

En cas d'incapacité médicale définitive, de déménagement éloigné ou de tout autre motif légitime rendant définitivement impossible la poursuite des activités, la situation sera examinée sur justificatif. Un remboursement proratisé de la partie non consommée de la cotisation pourra être décidé.

LE FONCTIONNEMENT DES COURS

3. Réservations : Si les cours se réservent via une plateforme, respectez vos engagements sur celle-ci. Toute annulation doit être effectuée sur la plateforme dès que possible afin de libérer la place pour un autre adhérent. En cas d'absences répétées sans annulation, **l'association pourra temporairement limiter l'accès aux réservations des cours les plus demandés.**

4. Planning : Le planning peut évoluer selon les conditions sanitaires, la disponibilité des salles, la composition des groupes ou les besoins de l'association. Les adhérents seront informés des modifications dans les meilleurs délais.

5. Vacances : Planning allégé pendant les vacances scolaires (en général la 2e semaine). Fermeture du pôle sportif pendant les vacances de Noël.

6. Effectif insuffisant : L'association se réserve la possibilité de regrouper ou de supprimer un créneau dont l'effectif est durablement insuffisant, après en avoir informé les adhérents concernés et leur avoir proposé, dans la mesure du possible, un autre cours.

7. Annulation des cours par l'association : En cas d'empêchement d'un professeur ou d'indisponibilité d'une salle, l'association pourra proposer un remplacement, un autre créneau, un cours à distance ou un rattrapage collectif. Cependant, une annulation ponctuelle ne donne pas automatiquement lieu à rattrapage.

PENDANT LES SÉANCES

8. Ponctualité : MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES et d'arriver à l'heure afin de respecter le groupe et de profiter pleinement de votre séance. Petit retard (moins de 5 min) : entrez discrètement après la phase d'intériorisation (yoga). Si vous avez trop de retard, attendez le cours d'après ou rentrez tranquillement à la maison, sans stress... D'autres cours seront à votre disposition !

9. Tenue & Organisation : Arrivez en tenue si possible. Rangez chaussures, sacs et affaires personnelles loin du tapis.

10. Chaussures ou pieds nus : Pour les cours nécessitant des chaussures, seules des baskets propres exclusivement réservées à l'intérieur sont autorisées.

Au studio ANCARA, **les chaussures de ville doivent obligatoirement être laissées à l'entrée**. Les pratiques sur tapis s'effectuent **pieds nus** ou éventuellement avec des chaussettes adaptées (*mais le yoga, c'est pieds nus...*)

11. Matériel personnel : Pour votre confort et votre sécurité, il est conseillé d'utiliser un tapis adapté à la pratique du yoga et du Pilates, suffisamment antidérapant et épais. Chaque adhérent demeure responsable de son matériel et de ses effets personnels.

12. Téléphones portables : **Éteints ou en mode silencieux strict pendant les séances. Gardez-les avec vous uniquement en cas de nécessité absolue.**

SANTÉ ET SÉCURITÉ

13. Santé : Dans la relation pédagogique entre professeur et élèves, merci de signaler au professeur tout changement de votre état de santé (bobos, bébé, blessure, etc.) afin que Carine puisse adapter les séances à votre situation. Et bien sûr, consultez un professionnel de santé si vous avez le moindre doute quant à votre aptitude à la pratique.

14. Consignes sanitaires : On évitera les embrassades et les contacts physiques... Pas qu'on ne s'aime pas, bien au contraire... mais bon... **Pendant les périodes d'épidémie, si vous êtes malades, restez chez vous** (faites-en visio !). Apportez votre propre matériel : tapis, briques, sangles, coussins...

BIEN VIVRE ENSEMBLE

15. Comportement dans les locaux : Dans les locaux municipaux, les adhérents doivent respecter le règlement du site, ne pas stationner dans les couloirs et limiter le bruit à proximité des activités.

Au studio ANCARA, chacun veille à respecter le voisinage, les parties communes et les consignes affichées.

16. Respect des personnes : Tout comportement agressif, discriminatoire, dangereux ou portant atteinte au bon déroulement des activités pourra entraîner un rappel à l'ordre, une exclusion temporaire ou, dans les cas graves, une exclusion définitive selon les dispositions des statuts de l'association.

17. Effets personnels : L'association ne dispose pas d'un service de vestiaire surveillé. Les adhérents sont invités à conserver leurs objets de valeur auprès d'eux. Toute perte ou détérioration doit être signalée rapidement.

COMMUNICATION

18. Communication

Groupe Facebook privé : réservé aux abonnés (infos, visio, pratiques matinales).

Page Facebook publique : informations générales.

Site internet : toutes les actualités.

Instagram : suivez-nous pour rester connectés... Likez, partagez... et faites rayonner la belle énergie d'IKCC !

POUR TERMINER

19. Acceptation du règlement : L'inscription aux activités implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent règlement intérieur. Celui-ci est remis ou rendu accessible à chaque adhérent lors de son inscription.

***Bonne pratique à toutes et à tous !
Carine et toute Équipe IKCC***